

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 février 2021

VACCIN anti-COVID : première livraison de doses du vaccin AstraZeneca ce samedi 6 février 2021, destinées aux professionnels de santé et du médico-social de moins de 65 ans

Après avoir reçu une autorisation de mise sur le marché européenne le 29 janvier 2021, le vaccin développé par la firme AstraZeneca a fait l'objet d'une recommandation de la Haute autorité de santé (HAS). Il s'agit ainsi du troisième vaccin autorisé en France. A la différence des deux premiers vaccins autorisés (Pfizer-BioNTech ; Moderna) utilisant la technologie dite « à ARN messenger », le vaccin AstraZeneca est un vaccin à base d'adénovirus. Ce vaccin s'administre en deux doses et permet de prévenir les formes graves de la COVID 19 chez les personnes âgées de 18 ans et plus. A ce stade, la HAS recommande ce vaccin :

- chez les personnes de moins de 65 ans en commençant par les professionnels du secteur de la santé ou du médico-social quel que soit leur âge ;
- et chez les personnes âgées de 50 à 64 ans, en priorisant celles qui présentent des comorbidités

Dans un premier temps, les doses de vaccins seront donc destinées à la vaccination des **professionnels de santé et du médico-social de moins de 65 ans**. Elles seront réparties vers les établissements de santé pivots, puis attribuées par les ARS aux différents lieux de vaccination. **273 600 doses seront réparties à partir d'aujourd'hui entre 117 établissements dont 7 Outre-mer**. La livraison suivante aura lieu la semaine prochaine (304 800 doses).

Grâce à des conditions de transport et de conservation moins spécifiques que les autres vaccins disponibles, **la logistique de ce vaccin est simplifiée**. Dès que les quantités livrées le permettront, il pourra être administré par les médecins de ville, puis, dans un second temps, dans les pharmacies de proximité, pour les personnes répondant aux critères requis par la HAS (personnes âgées de 50 à 64 ans, en commençant par celles qui présentent des comorbidités). La date exacte d'ouverture de la vaccination à ces personnes sera communiquée très prochainement, en fonction des doses disponibles.

Alors que ce vendredi 5 février 2021, la barre des **2 millions de vaccinations** a été franchie, les centres de vaccination vont ouvrir progressivement, au fur et à mesure de l'arrivée des doses, de nouveaux créneaux d'inscription pour la vaccination, à hauteur de près de 1,7 million de nouveaux rendez-vous sur la deuxième quinzaine de février et le mois de mars. Ces créneaux supplémentaires concerneront l'ensemble du territoire.

Contact presse :

Service de presse de la Direction générale de la santé
Tel. 01 40 56 84 00 - presse-dgs@sante.gouv.fr